

## PROCES VERBAL

### Conseil d'administration du 28 juin 2018 Séance n° 5

Le conseil d'administration s'est réuni pour la cinquième séance de l'année scolaire 2017 – 2018 sous la présidence de Madame DUBORD, Principale du collège Carnot.  
Le nombre de présents est de 13 .

sont absents excusés : M. Ksaz, Mme Aurensan, M Peyrusse, M. Barrieu, M. Rakotondrahaja, M Clergues, Mme Imaev, Mme Actry, Mme Depont, Mme Billot, Mme Buttigieg  
sont absents remplacés :

Le quorum étant atteint, la séance débute à 17h20.

Mme Abidi est nommée secrétaire de séance à l'unanimité.

#### **I - Délibération sur Saisine du Chef d'Etablissement : fonctionnement administratif et général de l'Etablissement.**

##### **1 - Approbation du présent ordre du jour :**

Madame la Principale fait lecture de l'ordre du jour auquel il faut ajouter 4 questions : abri bus couvert et ralentisseur, aménagement cours de récréation, sonnerie et une information, label « eco-ecole » :

L'ordre du jour ainsi modifié est approuvé à l'unanimité des membres ayant le droit de vote

##### **2 - Approbation du Procès verbal du Conseil d'Administration du 25 avril 2017:**

Madame la Principale fait un rappel des grandes lignes du procès verbal dont le secrétaire était Madame Actry, représentante des parents d'élèves

En l'absence de rectification, le compte rendu est adopté à l'unanimité des membres ayant droit de vote.

#### **II - Délibérations relatives aux questions traitées sur rapport du chef d'établissement**

##### **1 – La scolarité**

###### **1.1 Information des membres de la communauté éducative**

###### **- prévisions d'effectifs rentrée 2017**

Madame la Principale commente les prévisions d'effectifs au vu des demandes d'inscriptions relevant du secteur du collège reçues à ce jour via l'application Affelnet utilisée en 6<sup>ème</sup>

###### **Niveau 6<sup>ème</sup>**

Prévisions : **110 élèves pour 4 divisions** pour une capacité d'accueil de 120 élèves

Lors de la commission de dérogation, il a été remarqué, que contrairement aux années précédentes, des dérogations pour une entrée en 6<sup>ème</sup> au collège ont dues être refusées.

###### **A ce jour : 118 élèves de CM2 affectés au collège dont :**

- dont 3 élèves affectés en ULIS 1 dossier en attente

3 redoublements acceptés

Total : 121

Moyenne par division : 30 élèves

## Niveau 5<sup>ème</sup>

Prévisions 5<sup>ème</sup> : DSDEN : 106 pour 4 divisions

Orientation de fin d'année de 6<sup>ème</sup> :

Passage de 6<sup>ème</sup> en 5<sup>ème</sup> collège et ULis : : 101

3 demandes de redoublement par les familles

Arrivées Elèves venant de l'extérieur : 9 ( sections et secteur)

Soit un total de 110 moyenne par division : 27.5

## Niveau 4<sup>ème</sup>

Prévisions 5<sup>ème</sup> : DSDEN : 123 pour 5 divisions

Montée de 5<sup>ème</sup> : 124 ( collège et ULis )

Départs : de 5<sup>ème</sup> : 5 départs : déménagements dont 1 orientation en 4<sup>ème</sup> SEGPA

Redoublements de la classe de 4<sup>ème</sup> demandés par les familles : 0

Elèves venant de l'extérieur : 13 arrivées ( sections+ secteur)

Soit un total de 137 élèves pour 5 divisions moyenne par division : 27.4

## Orientation fin 4<sup>ème</sup>

Demandes de DIMA : dispositif d'initiation aux métiers par alternance : 0

Demandes de Prépa- pro : 3 acceptées

## Niveau 3<sup>ème</sup> :

Prévisions : DSDEN : 128 pour 5 divisions

Montées de 4<sup>ème</sup> en 3<sup>ème</sup> 124

Elèves venant de l'extérieur : 11

Demande de maintien : 5

Effectifs : 140 élèves pour 5 divisions moyenne par division : 28

En ULIS :

6<sup>ème</sup> : 3

4<sup>ème</sup> : 6

5<sup>ème</sup> : 2

3<sup>ème</sup> : 1

soit un total de 12 élèves

**Effectifs à ce jour pour l'établissement : 508 dont 12 ULIS**

Ces chiffres sont donnés à la date du 28 juin

## Orientation fin 3<sup>ème</sup>

Demandes des familles (hors ULIS/DIMA/ 3<sup>ème</sup> PEP) : sur 107 élèves

2GT : 72.89% ( 2017 : 76.26) LP : 27.10% (2017 : 21.38)

1<sup>ère</sup> année CAP : 5.6 ( 2017 : 2.18) Redt : 4 élève : 3.7 ( 2017 : 0.69 %)

apprentissage : 6 élèves : 5.60 ( 2017 : 1.39% )

1 élève arrivé en France après les vacances de printemps avec sa sœur sera maintenu car il ne maîtrise pas du tout le français

Les résultats d'affectation seront connus le 29 juin après la dernière épreuve du DNB

Les effectifs de 3<sup>ème</sup> peuvent encore varier ne sont pas encore stabilisés

Résultats d'affectation : 7 élèves non affectés mais 3 élèves en attente 2<sup>nd</sup> tour d'affectation

## **2 . La vie intérieure de l'établissement**

### **. 21 - Fixation des règles d'organisation de l'établissement : service de vacances**

Madame la Principale propose :

- présence de tous les personnels du 9 au 13 juillet 16h30 (sauf pour les agents territoriaux sont de permanence jusqu'au 12 juillet à 12h) et à partir du 24 août au matin  
Les personnels vie scolaire et intendance reprennent le lundi 27 août ainsi que les agents territoriaux.
- ouverture au public du 07 au 13 juillet de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 et à partir du 24 Août de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.
- les autorités de tutelle, le Conseil général, la Police, la Mairie seront informés de la fermeture du Collège du 13 juillet au soir 24 Août au matin.
- Pour information : la rentrée des enseignants : journée du vendredi 31 août 2018
- Rentrée des élèves le lundi 3 septembre (6<sup>ème</sup> collège et Ulis) le mardi 4 septembre pour les autres niveaux (collège et Ulis)
- Tous les élèves seront présents le mardi 4 septembre :

### **Approbation à l'unanimité des votants**

#### **22 –fournitures scolaires :**

La liste des fournitures est mise en ligne sur l'ENT : à ce jour deux changements par rapport à l'année précédente

En éducation musicale : classeur souple grand format et pochettes plastiques pour toutes les classes

En histoire/ géographie : pour tous les niveaux : un cahier de 144 pages 24/32 pour toutes les classes

En anglais : pour tous les niveaux : un cahier 24/32 de 144 pages

Les parents d'élèves s'inquiètent du poids des cartables : il est précisé qu'il reste des casiers après attribution aux 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> .

### **Approbation à l'unanimité des votants**

#### **23 - Manuels scolaires**

Le conseil d'administration doit émettre émet un avis sur les principes de choix des manuels scolaires, des logiciels et des outils pédagogiques.

- Achat d'un manuel en français niveau 3ème : édition Nathan : « Lire aux éclats » : manuel cycle 4  
Les enseignants regrettent de ne pouvoir accéder aux manuels numériques proposés lors de l'achat d'une collection : ( l'équipe TICE sera sollicitée)
- L'assemblée émet un favorable à la proposition ci-dessus.

#### **24 – Rapport d'activités du chef d'établissement** : activités pédagogiques

Plusieurs volets :

##### **Liste des actions menées en 2017/2018**

**L'engagement des enseignants du collège est à souligner, la dynamique pédagogique permet aux élèves un accès à des projets pédagogiques riches et variés**

Cette liste vous est présentée en annexe sous la forme d'un tableau récapitulatif.

Les actions menées au sein du collège se rattachent aux différents parcours de l'élève.

Pour information : les élèves sont invités à laisser des traces sous format numérique dans l'application FOLIOS (service tiers de l'ENT qui permet d'avoir une vision d'ensemble de toutes les activités de l'élève au collège et au lycée)

Priorité sera donnée en 2018/2019 au parcours avenir afin de l'étoffer et de le rendre plus lisible pour les élèves.

Mme Catanese, représentante des parents d'élèves met l'accent sur le gaspillage alimentaire, M Renaud, chef de cuisine, explique les actions déjà engagées et propose un projet pédagogique sur l'alimentation

### **Approbation du rapport d'activités à l'unanimité**

## **25 - projets séjours pédagogiques :**

Pour information : 2 séjours pédagogiques sont organisés sans incidence financière pour l'établissement

Section Basket : Espagne et section football Espagne semaine du 2 au 6 juillet 2018

### **Principe d'organisation de 4 séjours pédagogiques en 2018/2019**

- Séjour au ski pour les élèves de 6<sup>ème</sup>
- séjour pédagogique en GB ( projet Shakespeare) niveau 3<sup>ème</sup>
- Séjour pédagogique en Espagne : Valence niveau 3<sup>ème</sup>
- séjour pédagogique Rome ( niveaux 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> )

Une réunion de travail (parents / professeurs / direction / membres du FSE)se réunira pour retravailler le thème des voyages .

Il conviendra également d'être vigilant sur les délais pour tout projet de sortie en raison de l'impact sur la vie de l'établissement

Le principe d'organisation de 4 séjours pédagogiques en 2018/2019 est adopté à l'unanimité

## **26 - information DGH :**

Peu de modifications de la répartition initiale : communiquée au conseil d'administration de février :

en français : modification des niveaux pour les dédoublements : niveau 3<sup>ème</sup> : 1h dédoublee par classe en quinzaine, en 6<sup>ème</sup> 1h dédoublee par classe en quinzaine , en 5<sup>ème</sup> 1h dédoublee par classe en quinzaine

## **27 Organisation d'une manifestation caritative les 10 et 11 novembre**

L'association loi 1901 Gers Himalaya reconnue d'utilité publique pour ses action sen faveur de l'éducation au Népal ( parrainage élèves de collège, rémunération professeur de français, aide à un orphelinat et salaires des professeurs de l'école Montessori construite par l'association + achat uniformes des élèves + denrées alimentaires...) souhaite cette année présenter ses actions à Auch , un établissement scolaire serait un symbole fort : expositions, films, conférences , stand d'artisanat népalais)

Une action à destination des élèves de Carnot pourrait avoir lieu le vendredi 9 novembre par des membres de l'association dans le cadre du parcours citoyen de l'élève

Je sollicite donc l'ouverture du collège les samedi 10 et dimanche 11 novembre à titre exceptionnel.

Je serai présente tout le long de cette manifestation

Avis favorable sous réserve de l'accord du conseil départemental et de la Dsden

## **28 : projet UEE (information)**

Le collège accueille une UEE par convention avec l'ITEP de Jégun, l'IME Mathalin souhaite pouvoir travailler avec le collège et l'UEE existante sur la base d'un partage de salle .

Les élèves seraient encadrés par un éducateur et un enseignant spécialisés

Si ce projet aboutit ; une convention tripartite ( DSDEN , collège, IME ) devra être signée.

## **III – Les Finances :**

### **31 - répartition des crédits d'état du BOP 141:**

#### **Moyens globalisés pour 2018**

Mme l'Adjointe Gestionnaire présente la répartition des crédits du BOP 141 et explique les différentes lignes budgétaires : la priorité pour la répartition des crédits est affectée à l'achat des manuels scolaires et aux demandes validées en commission TICE

La répartition est adoptée à l'unanimité.

### **32 - Répartition des crédits d'état du BOP 230 : CESC**

Mme l'Adjointe Gestionnaire présente la répartition.

La répartition est adoptée à l'unanimité.

### **33 - admission en non valeur et remises gracieuses**

- Une proposition d'admission en remises gracieuses est soumise au vote de l'assemblée : il s'agit d'effacer les dettes de 7 familles pour un montant de 381.63 €.  
**Proposition validée par l'assemblée à l'unanimité**
- Une proposition d'admission en non valeur est soumise au vote de l'assemblée : il s'agit également d'effacer les dettes de 5 familles pour un montant de 2 846,07 €.  
**Proposition validée par l'assemblée à l'unanimité**

### **34 – DBM2 pour vote**

**Mme l'adjointe gestionnaire présente et explique la DBM pour vote.**

Une décision budgétaire modificative pour vote est proposée pour :

- Actualiser les crédits du BOP 141 : reliquats 2017 et crédits 2018
- Rajouter 201 € au BOP 230

**La DBM 2 - 2018 est validée par l'assemblée à l'unanimité**

### **35 - bilan voyage scolaire**

Mme l'Adjointe Gestionnaire présente le bilan voyage scolaire en Provence qui a eu lieu au mois de mai 2018. En effet, le montant du voyage pour les familles a été revu à la baisse suite à l'aide du FSE.

**Le bilan du voyage scolaire en Provence est validé à l'unanimité**

### **36. - contrats et conventions**

#### **- Convention Collège au Cinéma 2018/2019 :**

Le collège souhaite renouveler l'opération collège au cinéma. Chaque classe inscrite assiste à 3 projections.

1) L'autorisation de signer la convention ( lorsqu'elle nous sera adressée) est demandée

Le coût est de 8 €

2) Il est proposé le financement suivant : Familles : 4 €

FSE : 2 €

Collège : 2 €

**La convention collège Cinéma est approuvée à l'unanimité des membres**

#### **- Convention laveries**

L'Adjointe Gestionnaire présente la convention laverie et explique les aboutissants. En effet, il s'agit de valider l'adhésion à un groupement de commandes pour les travaux de rénovation et mise aux normes de la laverie du Collège Carnot. Huit collèges du Gers sont concernés.

Les travaux de la laverie sont pris en charge par le Conseil départemental mais les équipements doivent être à la charge du Collège. Le montant estimé pour le collège Carnot est de 50 000 € pour la tranche ferme et 20 000 € pour la tranche optionnelle. Les chantiers seront répartis sur les trois exercices 2019, 2020 et 2021 soit 2 à 3 collèges simultanément.

Mme l'Adjointe Gestionnaire explique que ces crédits viendront impacter le fonds de roulement du service du SRH. Pour l'année 2018, 20 000€ ont déjà été prélevés pour l'achat de deux sauteuses et de deux feux. Il s'agit maintenant d'étaler les dépenses pour les équipements de la laverie et voir en 2018, l'état du fonds de roulement du SRH afin d'étudier la possibilité de l'achat des équipements.

Par ailleurs, le Conseil départemental a transmis ce jour un document informant les collèges concernés qu'une aide financière sera attribuée aux collèges selon le montant de leur FDR du service de restauration.

**La proposition de signature de la convention est adoptée à l'unanimité.**

### **37. Logements de fonction**

Le tableau d'affectation des logements de fonction pour l'année scolaire 2018 - 2019 est proposé à l'assemblée.

M Claude s'étonne que les attributions des logements vacants hors « NAS » ne soit pas soumis à l'avis du chef d'établissement .

Mme l'Adjointe Gestionnaire rappelle que le conseil Départemental est propriétaire des locaux  
Avis : Favorable

## **Questions diverses**

### **1/ralentisseur et abri bus**

Cette question déjà posée : réponse mairie d'AUCH, impossibilité installer un autre ralentisseur chemin de Réthourie (distance réglementaire insuffisante entre 2 ralentisseurs)  
Pour abri bus, relance par courrier auprès de M Le Maire.

### **2/ Aménagement de la cour**

2 tables de ping pong extérieures seront livrées en novembre 2018

Des barrières pour empêcher les élèves de grimper doivent respecter des normes de sécurité et cette année, les agents qui pourraient les poser pendant les permanences ont déjà leur programme de travaux au sein du collège. Cette question doit être étudiée par le conseil départemental

### **3/ sonnerie**

Une étude sera demandée à la société qui gère le système de sonnerie

4/ information sur projet « arts de faire culinaire au collège » : M Renaud, chef de cuisine présente un projet possible pour le collège

### **5/ Informations**

Le collège vient d'être labellisé « éco école » label international qui valorise les actions des établissements scolaires en proposant 8 thèmes (climat, eau, énergie, déchets, santé, alimentation, solidarités) : le collège ayant choisi la biodiversité (même thème en 2018 / 2019)

Mme la Principale précise que le projet « territoires et numérique » a été présentée à Mme la Directrice Académique et à Mme la Déléguée Académique à l'Education Artistique et Culturelle et a été validé et encouragé.

Madame la Principale remercie les membres du conseil d'administration pour leur participation et les invite au pot de l'amitié qui clôturera cette soirée.

La séance se termine à 19h55

La Secrétaire

Madame ABIDI

La Présidente

Madame DUBOIS



Remarque pour les membres du conseil d'administration :

- Les actes administratifs sont consultables au secrétariat.